

Procès Verbal

Réunion de cercle - 25 juin

2019



CERCLE
POLYTECHNIQUE

Délégués présents: Quentin Blondel, Anthony Terroir, Maxime Puissant, François Verschueren, Loïc Aradszki, Cyril Freyling, Gabrielle Arnaud, Marie Hacquard, Logan Siebert, Inès Henriette, Gilles feron, Andrew Delhaise, Daniel Farkas, Pierre Perreira, Renaud Schaner, Samuel Nysenholc, Théo Guide, Julie Gambacorta, Camille Segaeert, Rosalie Dantinne, Martin Torfs, Aurélian Quinet, margot Krasnokutska, Pavel Claeys, Leonardo Casini, Arthur Schools, Mario Rubio de la Nieta, Antoine Blondiau, Bruno Countinho Meireles, Iorgos Papadoyannakis, Simon Risopoulos

Membres présents: Manon Wastiaux, Sophie Van Herp, Anastasia Meerbergen, Maxime Arpigny

Ordre du jour

- 1) Approbation de l'ODJ
- 2) Affaire trésorerie 2018-2019
- 3) Présentation des budgets prévisionnels
- 4) Tuto: fonctionnement d'une sheet
- 5) Aprem gravier
- 6) Nestor + clés
- 7) Debrief
 - a) BBQ remise de mémoire
 - b) TD 21 juin
- 8) Events à venir:
 - a) Aprem Gravier + TD + perms
 - b) BBQ de fin d'année
 - c) Peyresq
 - d) Bubble foot
- 9) Weekend comité
- 10) Sponsors (Guido)
- 11) Musique
- 12) Photo de fin
- 13) Verre de l'amitié au Tavernier (payant)

Réunion:

1) Approbation de l'ODJ

L'ordre du jour est approuvé.

2) Affaire trésorerie 2018-2019

Jean : Tout d'abord on ne va pas directement attaquer Mathilde si vous vous posez la question. On lui a proposé une solution à l'amiable, c'est-à-dire rembourser 15% de la somme mais elle a refusé.

Camille: si on ne fait pas à l'amiable, il y a des poursuites, mais ça signifie quoi ? Elle pourrait devoir tout rembourser ? Elle est au courant de ce qu'elle risque ?

Jean: j'allais en parler juste après. Le fait qu'elle soit étudiante peut-être une circonstance atténuante mais c'est quelque chose de secondaire quand même. Pour la suite des opérations, on préfère continuer à chercher quelque chose à l'amiable. Intéressant pour nous et pour elle. En justice, on aura des dépenses énormes, des 2 côtés. Elle ne se sent pas responsable de ce trou de 18000€, en tout cas pas individuellement.

Thomas: si on décide de l'attaquer en justice, elle risque aussi de devoir rembourser et d'avoir des frais.

Camille: elle est bien au courant de tout ça, toutes ces conséquences ?

Thomas: oui.

Pierre : je peux la comprendre d'un point de vue. Elle s'est investie dans une ASBL et ça lui coûte vraiment cher.

Jean: elle a un engagement en tant que trésorière et auprès de l'ASBL et elle a failli à sa mission principale: la trésorerie.

Andrew: il y a plein de délégués qui ont déjà perdu de la thune suite à de la négligence, donc ce n'est pas ça qui me dérange mais c'est surtout qu'elle mentait sur la situation et je pense pas qu'on devrait laisser passer ça parce que ça créerait un précédent dangereux.

Morgane : il y a une différence aussi entre un délégué social P qui perd une fois de l'argent et entre quelqu'un qui s'engage à gérer directement les sous d'une ASBL.

Thomas : Ce n'est pas quelque chose de ponctuelle, elle a fait toute une année d'erreur en refusant de l'aide.

Morgane : on travaille cette année sur une meilleure supervision pour le trésorier pour qu'on ne se retrouve plus dans une situation pareille.

Leonardo: dans les cas où les délégués ont mal géré leur poste ponctuellement, on sait où l'argent est parti et ici les 18 000€ on ne sait pas où ils sont et on n'a pas de preuves concrètes qu'elle n'ait pas fait n'importe quoi avec l'argent.

Clochette: les banques sont pas faites pour ça, pour stocker l'argent ?

Jean: on a besoin de liquidités mais pas à ce point.

Pierre: que certains postes aient une carte, avec un montant limité dessus ?

Thomas: On ne sait pas contrôler alors, c'est compliqué.

Morgane: devoir faire des remboursements, ça permet aussi au trésorier de maintenir ce travail quotidien et de suivre l'état des comptes.

Thomas: autant que tout passe par le trésorier ou STA. On va peut-être ajouter une carte rien que de dépôt pour que le bar puisse déposer de l'argent. C'est une idée.

Jean: Parlons d'abord du problème. Les 15%, beaucoup ont critiqué ce chiffre mais au final, elle a refusé donc il n'y a plus de débat utile.

Morgane: le chiffre n'était pas définitif, il allait d'abord être discuté avec vous.

Marie: Elle a refusé tout accord à l'amiable ? Pcq je vois pas l'intérêt de lui demander des sous en fait.

Morgane: ce chiffre a aussi été décidé selon les conseils de la juriste.

Leonardo: je pense que le raisonnement pour arriver aux 15% est important à faire en groupe, pour que la majorité du CA soit sur la même longueur d'onde et qu'au cas où ça part en procès, que la plupart du CA soit dans le même état d'esprit global.

Jean: 15% c'est assez pour que ça soit pas ridicule mais pas trop pour qu'elle refuse. Elle a quand même refusé donc voilà.

Gabrielle : Elle est au courant de ce qu'il risque de lui arriver ?

Jean: elle a déjà contacté des avocats, son père est comptable.

Romain: plusieurs fois le bureau de l'an dernier l'a confronté sur l'état de ses comptes et lui a demandé de les mettre en ordre, mais elle disait toujours qu'elle allait le faire et fuyait la discussion.

Renaud: C'est quoi les charges qui pèseraient contre elle ? Les mensonges qu'elle a fait ou les pertes financières ?

Jean: on en est pas encore là, la question finale aujourd'hui, c'est est-ce que vous êtes contre le fait d'engager un avocat ?

Théo : si elle refuse on peut faire autre chose qu'un procès ?

Jean : On ne pense pas, sauf si quelqu'un a une autre idée. On refuse de laisser couler nous.

Camille: je suis pour ne pas laisser couler, mais les poursuites judiciaires ça va engendrer encore des coûts et j'ai l'impression qu'il n'y a pas vraiment d'avantages.

Thomas : on espère quand même récupérer de l'argent après le procès. Et par ce procès, on prévient qu'elle est irresponsable quant à la gestion d'une trésorerie.

Camille : c'est horrible ça pour son avenir non ?

Thomas : c'est elle qui l'a voulu en refusant l'accord à l'amiable

Jean: si on part sur autre chose, il y aura une mise en demeure: on officialise la plainte contre mathilde. Puis après, on peut lui mettre la pression avec un huissier pour qu'elle accepte l'offre à l'amiable, c'est ce que l'avocate nous conseille de faire. Les lettres d'huissier permettent de lui faire prendre nos remarques au sérieux. Avant d'entamer un procès en fait. Mais avant de prendre une décision aujourd'hui, on doit clarifier la situation.

Sophie : l'arrangement c'était 3000€ direct ou en étalement ?

Jean : elle pouvait choisir comment payer.

Loïc: elle n'a rien proposé de son côté ?

Jean: non.

Morgane: elle refuse pas surtout pour des questions de principe. On pense que c'est pour ça qu'elle n'accepte pas la solution à l'amiable.

Anastasia: il n'y a pas moyen d'avancer ce que le CA a pensé; l'argument qu'elle a menti, et Mathilde Calomme n'avait pas parlé du fait qu'elle avait caché des choses, donc si on revient vers elle en lui redemandant une dernière fois ?

Inès H: je ne suis pas contre rediscuter avec elle car 15% c'est un peu subjectif. Donc je pense que ça serait bien de rediscuter avec elle de ça.

Morgane: encore dans l'optique de ne pas laisser couler. On ne peut pas non plus lui laisser choisir de comment elle veut choisir sa responsabilité.

Farkas: Mathilde Calomme en a rien à faire, pour elle, elle n'a rien fait de mal. Alors qu'elle nous a menti et il y a un moment où il faut prendre ses responsabilités.

Jean: Si on fait un procès, elle a dit qu'elle emmènerait Romain car pour elle, il pouvait aussi toucher à l'argent. Donc ça montre son état d'esprit vis-à-vis de l'affaire.

Morgane : on ne va pas attaquer Romain normalement, on va éloigner Romain le plus rapidement possible.

Pierre: je la comprends totalement mais le STA est aussi sensé avoir accès au compte.

Romain: au Q1, je n'ai jamais eu accès au coffre ni aux comptes et au Q2, j'ai eu accès au coffre mais je n'ai jamais eu accès aux comptes.

Jean: officiellement il est responsable des comptes mais on sait en réalité ce qu'il s'est passé. Elle fait tout ce qu'elle peut pour se sauver, je la comprends.

Pierre : ça va être énorme dans quoi on s'engage, on va devoir aller témoigner etc.

Thomas : vous pouvez comprendre qu'on n'ait pas non plus envie d'aller dans son sens.

Arthur: Si on part en justice pour juste 15%, on risque de perdre plus que ce qu'on gagnera.

Morgane: selon l'avocate, la somme qu'on va pouvoir récupérer c'est maximum 50% vu qu'elle est bénévole dans une association étudiante. Et les frais ça serait 4000 à 5000€.

Maxime Arpigny: Moi je suis contre engager un avocat.

Quentin : Ne rien faire c'est laisser la porte ouverte à ce que n'importe qui vole de l'argent au CP sachant qu'il ne se passera rien en contrepartie.

Pierre: c'est aussi notre faute de ne pas avoir tiré la sonnette d'alarme plus tôt.

Morgane: en tant que bureau actuel, il y a eu une négligence du bureau précédent et on doit mettre en place des choses pour que ça ne se reproduise pas. Mais on doit aussi agir maintenant pour qu'il n'y ait pas un précédent pour le cercle. Il y a eu aussi des soucis avec Mathilde comme trésorière au CM et là elle s'est représentée comme trésorière au CP. On entre en plein dans une responsabilité civile.

Jean: quand on parle d'engager un avocat, ça serait un avocat consultant, et pas forcément engager un procès. On pourra revenir avec plus d'informations vers vous avec du plus concret dans l'optique d'entamer un procès.

Camille : Romain peut aussi risquer quelque chose et plein d'autres délégués aussi. Il faut qu'on y pense aussi si on prend une décision.

Morgane: pour avoir des réponses quant à "qu'est-ce que risque le CA de l'an dernier?", le mieux c'est d'aller voir un avocat.

Jean: ce n'est pas cette partie-là qui coûtera 4000€.

Maxime Arpigny : moi j'ai l'impression qu'on risque de plus d'y perdre à aller en procès. Comme a dit Pierre, on s'est fait avoir une fois et il faut plus que ça arrive en prenant des dispositions supplémentaires.

Loïc: on est à un stade où laisser couler 18000€ c'est une énorme valeur, l'amiable ça aurait été bien, mais faudrait trouver une autre solution.

Inès : on est d'accord qu'on est contre le fait de laisser couler mais le CA n'est pas vraiment chaud d'aller en procès non plus.

Morgane: on sait que ça va nous prendre du temps et Thomas et moi on n'est pas non plus ravis de prendre ça en charge. L'optique du bureau c'est d'aller voir l'avocat et de voir ce qu'il propose, on va exposer le problème de Romain et les autres délégués, on va expliquer que c'est lourd d'avoir un procès qui dure plusieurs années et on va essayer de trouver qqchose qui n'est pas un procès et regarder d'autres options mais pour l'instant, on n'a pas l'expertise pour décider nous-mêmes quoi faire. Donc avoir un avocat +- spécialisé dans ce genre d'affaires pourra nous éclairer.

Aurélian : il faut rappeler qu'on s'est fait avoir par une personne pendant un an. On ne peut juste pas laisser couler. Il y a un moment où si on a épuisé toutes les solutions et qu'il nous reste plus que le procès, il faut prendre nos responsabilités et aller en procès et pas juste abandonner parce qu'il n'y a plus de solution facile.

Lisa : si on ne fait rien, ça peut aussi nous retomber dessus plus tard.

Jean : on est d'accord que personne ne veut rien faire et aller en procès.

Pierre: je suis pour engager un consultant, et contre entamer direct un procès.

Jean: est ce que quelqu'un s'oppose à ce qu'on entame des démarches vis-à-vis d'un avocat consultant ?

Pierre: ça va coûter combien, vous savez?

Loïc: de l'ordre de la centaine d'euros ce genre de consultance.

Personne ne s'oppose.

3) Présentation des budgets prévisionnels

Thomas : vu le peu de visibilité sur les comptes de l'année passée, on ne compte pas trop changer les budgets. On va seulement faire passer 1000€ de budget des Con des coll's vers le VPI pour la St V. Les CDC étaient un poste d'entrée avec un énorme budget, c'est plus logique selon nous.

Pierre : Ils doivent quand même toujours acheter des outils avec du budget.

Thomas : il leur reste un budget pour ça. Pour la revue on passerait de -5000€ à -4000€ car c'est largement faisable de faire une revue avec 4000€. CAL passerait à -700€.

Sport passerait de 500€ à 0€, dû à des changements du contrat proride et que le ski ne rapporte plus d'argent. Le sport n'a de plus pas d'événement qui ramène de l'argent.

Ecoresponsable passerait de 0 à -250€ pour motiver de nouvelles initiatives de la part du poste.

Ça ferait un budget final en fin d'année à 38.000€. Pour la Jobfair on pourrait augmenter à 80.000€, c'est plus réaliste avec ce qu'on ramène d'habitude. Quelqu'un s'y oppose ?

Pour le Folklore on est à -11.500€.

Pierre: L'année passée avec le bureau on a parlé des gros changements (ISA en plein milieu du baptême, du coup on fini plus tard, on a nouvelle acti (bleu/bleuette) et les fûts coûtent 20€ plus cher en Jefke. Donc Pipou et Coincoin avaient calculé pour une augmentation de budget de +-300€. 50€ par stand et acti, donc ils estiment une augmentation de budget nécessaire de 250€ juste pour ça. En plus, le baptême à la Jefke risque de coûter plus cher que d'habitude mais on n'a pas de trace pour cela. On monterait à -12.000€ (augmentation de 500€ donc).

Camille : mais si les fûts coûtent plus cher de 20€, on risque de dépasser les 500€.

Pierre : on peut se serrer la ceinture en plus.

Anthony: on va devoir louer la Jefke une semaine de plus, vous avez pris ça en compte ?

Logan: c'est à partager par tous les cercles donc ça va.

Leonardo : par rapport à l'acti qui se rajoute elle n'est pas compensé par la perte de la commune ?

Logan: une commune, on fait rien il n'y a pas de budget prévu pour son organisation parce qu'il n'a quasiment de coût pour les animations.

Thomas: on n'augmenterait pas le pass comitard ?

Pierre: il est à 160€ pour l'instant, on a déjà augmenté l'an dernier

Morgane: on a quand même une bleussaille fort en négatif et là vous voulez encore augmenter le budget, je trouve que ce n'est pas une super idée.

Pierre: Nous on est dans l'optique de faire le plus d'économies possible, prévoir le plus de trucs à l'avance pour éviter les dépenses inutiles mais on ne sait pas trop ce qu'il va se passer à ce baptême.

Jean: on peut garder ce budget en sachant que c'est une année charnière, et si vous arrivez pas à vous y tenir, on changera l'an prochain.

Pierre : ok ça marche, c'était pour prévenir des différents changements dans les prix et que ça risquerait d'impacter notre budget

Thomas: à l'AG avant l'aprem gravier, on fera le vote pour approuver ces budgets.

Jean: Soyez à l'heure. 11h pile.

4) Compte 2018-2019

Thomas : les comptes sont exactement les mêmes que ceux présentés précédemment par Thomas Defoin mais il y a juste des petites différences parce que le cercle à continuer à avancer mais qui ne sont pas encore exécuter.

Vinedi: les 3000€ en plus du bar de l'an passé, tu les as pris en compte ?

Thomas: ça sera en héritage pour le bar de cette année, on les a pas mis sur le mandat précédent.

Andrew: sur les 18000€ manquant Mathilde avait dit savoir expliquer 4000€, quid?

Jean: elle l'a pas fait, on lui a laissé 3 semaines et maintenant on doit approuver les comptes pour avancer.

Thomas: Approuver les comptes ça nous permet d'avancer sur le reste de l'année, notamment les formalités du moniteur belge, demandes de subsides, etc. Mais ça ne veut pas dire qu'on ne pourra pas poursuivre Mathilde Calomme.

Jean: le comptable qu'on a rencontré nous a dit qu'on ne risquait rien si on présentait les comptes comme ils le sont maintenant.

Anthony: j'ai suivi une formation ASBL et techniquement on n'a pas le droit de décharger tout le monde, approuver les comptes et ne pas décharger mathilde.

Jean: on va contacter un nouvel expert pour avoir un avis différent pour vérifier ça.

5) **Tuto: fonctionnement d'une sheet**

Reporter à une autre réunion

6) **Aprem gravier**

Arnaud : on a encore besoin de gens pour prendre des perms. Ca va être posé, c'est vraiment chouette comme event.

Jean: prenez des perms, c'est important !

Arnaud: juste après, il y a le TD on est seul à organiser le TD donc faut beaucoup de gens pour les perms. On a décidé, d'un commun accord avec le bureau, de tester un TD à l'écocup. C'est vraiment un test. Pour ceux qui prennent des perms, on va être strict car chaque écocup vaut 1€.

Jean : tout le monde est d'accord sur l'idée de faire un td à l'écocup ?

Tout le monde est d'accord.

Loïc: ça sera pas comme le festival car le débit à ce TD est beaucoup plus faible qu'au festival.

Arnaud: comme ça il y aura beaucoup moins d'écocup qui traînent. La commande a déjà été faite et on a 2000 écocups.

Morgane : on aura des gobelets jetables au cas ou.

Jean: l'ULB est frileuse pour les TD à l'écocup à cause des risques sanitaires. Au bar, si une personne vous donne un écocup, c'est indispensable que vous lui redonniez le même écocup. Pour réduire les risques d'épidémie et de reproches après.

Arnaud: on briefera les barmen à l'avance pour qu'ils sachent tous comment ça doit fonctionner et afin qu'on évite le moindre problème sanitaire.

Anthony: vous avez fait ça un peu dans le dos du CA, c'est dommage que vous n'ayez pas plus communiqué.

Jean : la situation était un peu exceptionnelle à cause des examens mais c'est vrai qu'on aurait dû plus communiquer.

Cyril : pour les plus gros tds on fera comment ?

Quentin : on ne sait pas encore, on fait d'abord un test pour un petit TD.

Morgane: soyez vigilants pour ceux qui prennent des perms et au dernier TD au fût CP, il y a eu énormément de monde qui sont restés derrière le bar, et ici on vous demande de sortir après le fût, directement, de le dire à vos potes et notamment les vieux.

Thomas Vandamme : vous êtes allés voir dans les autres unifs pour savoir comment ils font ?

Jean : les débits sont beaucoup moins importants que chez nous.

Pierre : Vous avez un plan de secours si ça foire et quelqu'un surveillera les écocups ?

Arnaud: il y a une perm en plus pour gérer les écocups.

Camille: est-ce que le délégué écoresp est impliqué ou pas et vous allez briefer le bar pour l'empilement des gobelets ?

Jean: c'est lui qui a commandé les écocups et on briefera bien le comité bar.

Maxime Arpigny : il faudra penser aux affonds bars qui risquent de perdre pas mal d'écocup.

Jean : les barmen payeront leur écocup et c'est dommage pour l'image de mettre des verres jetables derrière le bar

Marie : on ne saurait pas mettre un collier à écocup pour les barmens ?

Jean : on pensait mettre du tape jaune.

Aurélian : ça sert à rien de débattre sur ce qu'il risque d'arriver, c'est un test

7) Nestor + clés

Blondel: c'est chez Thomas qu'il faudra venir chercher sa clef. La Nestor est rangée, on devrait acheter une étagère à 300€, est-ce que vous êtes ok ?

Arthur: est-ce qu'il y a moyen de faire une mezzanine comme dans la grande réserve?

Blondel: c'est le but.

Quentin : la Nestor est propre du coup faut qu'elle le reste, si vous la respectez pas vous risquez de perdre l'accès à la salle.

Thomas: les clés seront distribuées à l'AG, on dira quels postes en auront. On a demandé 7 clefs supplémentaires. Là on attend de voir si ça sera accepté.

8) Debrief

a) BBQ remise de mémoire

Ça s'est bien passé

b) TD 21 juin

On est en positif (118,13€ pour le CP)

9) Events à venir:

a) Aprem Gravier + TD + perms

Cf point gravier

b) BBQ de fin d'année

Morgane: il y a 2 barbecues: un après l'examen d'entrée, l'autre pour la proclamation des MA2. Cette année: il y a du changement. La cérémonie est le 4 juillet et il y aura en plus une vraie proclamation. L'ULB a mal communiqué aux MA2, ils avaient dit qu'il y aurait juste des discours donc la plupart des MA2 pensaient ne pas venir, et après avoir spammé les MA2, on a seulement 6-7

étudiants et 6-7 personnes de la fac. Les alumni ne sont pas chauds vu qu'il y a pas vraiment de proclamation.

On ne voulait pas aller à l'encontre de la volonté de la fac mais on va quand même leur demander la légitimité du barbecue.

A propos des perms, si vous n'êtes pas à l'étranger, même si c'est tard, venez et prenez des perms svp !

c) **Peyresq**

Jean : Schiffman n'est pas là mais ça démarre ce samedi.

d) **Bubble foot**

Cyril : j'ai pas encore beaucoup d'inscrits du coup n'hésitez pas à venir. C'est gratuit et offert par le cercle à ses membres.

10) **Weekend comité**

Quentin : la maison est potentiellement trouvée, c'est la maison du weekend comité du CPS.

11) **Tournée erasme**

Pierre : départ groupé jeudi 13h aux PUB.

12) **Sponsors (Guido)**

Jean : on va accepter le sponsoring normalement sauf s'il y a des gens contre.

Julie : Si on accepte, le pack de rentrée ça ne sera pas que ce qu'il y a dans le pack guido, je chercherai d'autres trucs plus CP.

Quentin : Maes offre aussi des choses.

Jean : quelqu'un s'y oppose ?

Anthony : en fait on ne peut pas distribuer/vendre des boissons énergisantes sur l'unif, on fait quoi de ça ?

Julie : il y a les packs pour le ski, de la pub dans un journal, des boissons gratuites et les box pour les AG. On en commandera 375. On ajoutera aussi des trucs à nous dans les packs.

Cyril : est-ce que dans les packs pour le ski il y aura de nouveau tous les papiers etc? Car écologiquement c'est pas top, surtout pour des papiers qui sont rarement utilisés.

Jean : on leur a fait la remarque et ils nous ont dit qu'ils feraient un effort. Au pire on ne renouvellera pas.

On part donc sur ça !

13) **Musique**

Aurélian : On n'a aucune trace de la table de mixage du cercle. C'est super chiant parce qu'on ne sait pas comment faire le concert au gravier. On sait qu'elle était là jusqu'à la revue mais depuis pas de nouvelles. Si quelqu'un se rappelle l'avoir vu, qu'il le dise.

deuxièmement, je sais pas comment répéter dans le local colis cours car il y a trop de bordel. Donc je demande à ce que quiconque passe là le laisse en ordre. Faites déjà attention maintenant. On va régulariser l'accès avec Lisa mais voilà.

14) **Photo de fin**

Jean: On va faire une photo sur le square G pour tous les délégués qui n'ont pas encore la leur.

15) **Verre de l'amitié au Tavernier (payant)**

Jean: c'est juste après la réunion pour un min team building

16) **Présentation de l'ACE**

Il a pas fait d'autoluigi.

Baptiste Conversano: On a décidé de faire le tour des cercles avec l'ACE pour que les délégués comprennent un peu plus le rôle de l'ACE pour les aides qui peuvent vous être fournies. On trouve ça dommage qu'il y ait pas plus d'initiative de la part des délégués hors bureau des cercles.

Il a toujours pas d'autoluigi.